



(<https://ec.europa.eu>)

français



[European Commission \(http://ec.europa.eu/index_en.htm\)](http://ec.europa.eu/index_en.htm) »

EUSurvey

Consultation publique sur l'évaluation du cadre législatif en matière de lutte antitabac

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.



Introduction

Nous vous remercions de votre participation à cette consultation. L'objectif du présent questionnaire est de recueillir les perceptions des parties prenantes sur le cadre législatif actuel en matière de lutte antitabac dans l'UE, ce qui inclut l'évaluation de la directive sur les produits du tabac (https://health.ec.europa.eu/system/files/2016-11/dir_201440_en_0.pdf), de la directive sur la publicité en faveur du tabac (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=celex%3A32003L0033>) et de la convention-cadre pertinente de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT).

Comme indiqué sur la page web «Donnez votre avis» de cette initiative (https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/13481-Evaluation-of-the-legislative-framework-for-tobacco-control_en), la présente consultation publique s'inscrit dans le cadre de l'évaluation plus large du cadre législatif en matière de lutte antitabac. L'évaluation porte sur la réglementation des produits, la publicité, la promotion et le parrainage, dans le contexte plus large des politiques connexes de lutte antitabac. L'objectif est d'évaluer la mesure dans laquelle le cadre a atteint les buts et les objectifs fixés.

30 à 45 minutes sont nécessaires pour répondre à ce questionnaire. Nous vous remercions d'avance pour votre intérêt.

Les termes suivants seront employés lors des activités de consultation:

Les **produits du tabac traditionnels** comprennent:

- Les cigarettes
- Les cigares
- Les cigarillos
- Le tabac pour pipe
- Le tabac à pipe à eau
- Le tabac à rouler
- Le tabac à mâcher
- Le tabac à priser

Aux fins du présent questionnaire, les **produits émergents** comprennent:

- Les produits du tabac chauffés (HTP)
- Les cigarettes électroniques et les flacons de recharge (contenant ou non de la nicotine)
- Les sachets de nicotine (contenant de la nicotine dérivée du tabac ou de la nicotine synthétique et d'autres agents aromatisés. Ils se placent dans la bouche, à côté de la gencive et habituellement sous la lèvre)
- Les produits à fumer chauffants à base de plantes (bâtons chauffants à base de plantes, c.-à-d., des cigarettes à base de plantes sans tabac, sans nicotine et sans goudron, s'utilisant avec des vaporisateurs stylos qui ressemblent à ceux utilisés pour les produits du tabac chauffés)

Les **produits à fumer à base de plantes** sont des produits à base de végétaux, de plantes aromatiques ou de fruits, ne contenant pas de tabac et pouvant être consommés au moyen d'un processus de combustion.

Les **substituts nicotiniques** sont des produits à base de nicotine autres que les cigarettes électroniques, qui

Co
SAI
CO
(m
CO

E

Sig
(Le
?st

comprennent par exemple des chewing-gums à la nicotine, des vaporisateurs de nicotine, des inhalateurs de nicotine, des patches de nicotine, des comprimés sublinguaux de nicotine et des pastilles de nicotine.

Informations vous concernant

* Langue de votre contribution

Français ▼

* J'apporte ma contribution en tant que:

Association professionnelle ▼

A adapter au statut du répondant

* Prénom

Jean

* Nom

Moiroud

* Adresse électronique (ne sera pas publiée)

jean.moiroud@fivape.org

* Nom de l'organisation

255 caractère(s) maximum

Fivape (Fédération Interprofessionnelle de la Vape)

52 out of 255 characters used.

* Taille de l'organisation


Très petite (de 1 à 9 salariés) ▼

Numéro d'inscription au registre de transparence 

255 caractère(s) maximum

734628928687-45

15 out of 255 characters used.

* Pays d'origine 

France ▼

* Vos réponses sont-elles officiellement approuvées par votre organisation?

- Oui, elles sont approuvées par l'organisation que je représente.
- Non, il s'agit de mes opinions individuelles qui reposent sur mes connaissances personnelles.

Choisir librement.

La Commission publiera toutes les contributions à la présente consultation publique. Vous pouvez choisir d'autoriser la publication de vos coordonnées ou de rester anonyme lors de la publication de votre contribution. **Dans un souci de transparence, le type de répondant [par exemple «association professionnelle», «organisation de défense des consommateurs» ou «citoyen(ne) de l'Union»], le pays d'origine, le nom et la taille de l'organisation, ainsi que son numéro d'inscription au registre de transparence, sont toujours publiés. Votre adresse électronique ne sera jamais publiée.** Veuillez choisir l'option en matière de protection de la vie privée qui vous convient le mieux. Options en matière de protection de la vie privée par défaut en fonction du type de répondant sélectionné

* Paramètres de confidentialité pour la publication de la contribution 

Anonyme

Publication des informations relatives à l'organisation uniquement: le type de répondant choisi pour répondre à la présente consultation, le nom de l'organisation au nom de laquelle vous répondez ainsi que son numéro d'inscription au registre de transparence, sa taille, son pays d'origine et votre contribution seront publiés tels quels. Votre nom ne sera pas publié. Veuillez ne pas inclure de données à caractère personnel dans la contribution proprement dite si vous souhaitez rester anonyme.

Public

Publication des informations relatives à l'organisation et au répondant: le type de répondant choisi pour répondre à la présente consultation, le nom de l'organisation au nom de laquelle vous répondez ainsi que son numéro d'inscription au registre de transparence, sa taille, son pays d'origine et votre contribution seront publiés. Votre nom sera également publié.

*

J'accepte les dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel (<https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/specific-privacy-statement>)

Sensibilisation

* **Dans quelle mesure connaissez-vous le cadre législatif en matière de lutte antitabac dans l'UE?**

- Je suis un(e) spécialiste (p. ex., la directive sur les produits du tabac, la directive sur la publicité en faveur du tabac et les articles pertinents de la CCLAT de l'OMS).
- Je connais bien le cadre (p. ex., la directive sur les produits du tabac, la directive sur la publicité en faveur du tabac et les articles pertinents de la CCLAT).
- J'ai quelques connaissances sur certains éléments (p. ex., la directive sur les produits du tabac, la directive sur la publicité en faveur du tabac ou les articles pertinents de la CCLAT).
- Je ne possède aucune connaissance

* **Quelle est votre perception des politiques de lutte antitabac dans l'UE?**

- La protection de la santé a bénéficié d'améliorations importantes.
- La protection de la santé a bénéficié de quelques améliorations.
- La protection de la santé n'a bénéficié d'aucune amélioration.
- Je ne sais pas/sans réponse

* **Dans quelle mesure connaissez-vous la répartition des rôles et des compétences entre l'UE et les États membres dans le domaine de la lutte antitabac?**

- Je connais bien la répartition des compétences entre l'UE et les États membres et j'ai une bonne compréhension des exigences de transposition.
- Je connais un peu la répartition des compétences entre l'UE et les États membres et/ou j'ai une compréhension de base des exigences de transposition.
- J'ai du mal à faire la différence entre les compétences de l'UE et celles des États membres.

Évaluation du cadre en matière de lutte antitabac

Partie I. Directive sur les produits du tabac

Dans quelle mesure estimez-vous que les dispositions suivantes de la directive sur les produits du tabac sont adéquates pour faciliter le bon fonctionnement du marché intérieur?

	Totalement inadéquates	Inadéquates	Ni adéquates ni inadéquates	Adéquates	Très adéquates	Je ne sais pas/sans réponse
*Fixation de limites quant aux émissions de goudron, de nicotine et de monoxyde de carbone des cigarettes.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

	Totalement inadéquates	Inadéquates	Ni adéquates ni inadéquates	Adéquates	Très adéquates	Je ne sais pas/sans réponse
*Interdiction des arômes caractérisants dans les cigarettes et le tabac à rouler.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Définition d'avertissements sanitaires combinés obligatoires et établissement d'obligations d'étiquetage.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Harmonisation et normalisation des règles de conditionnement.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Interdiction des présentations de produits susceptibles d'encourager la consommation, de minimiser les risques sanitaires et de laisser entendre que les incidences sur l'environnement sont réduites.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Interdiction de la mise sur le marché de tabac à usage oral (à l'exception de la Suède).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Établissement d'une obligation de soumettre une notification concernant les nouveaux produits du tabac.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Fixation de la quantité minimale d'unités par paquet.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Lutte contre le commerce illicite de tabac en appliquant un système de traçabilité et de sécurité à l'échelle de l'UE.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Autorisation pour les États membres d'interdire la vente à distance transfrontalière de produits du tabac aux consommateurs.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

	Totalement inadéquates	Inadéquates	Ni adéquates ni inadéquates	Adéquates	Très adéquates	Je ne sais pas/sans réponse
*Établissement des exigences obligatoires pour les détaillants qui pratiquent la vente à distance transfrontalière afin qu'ils utilisent un système de contrôle de l'âge.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Établissement d'une dérogation à l'interdiction des arômes caractérisants (applicables aux cigarettes et au tabac à rouler) pourvu qu'aucune évolution notable de la situation ne soit constatée du point de vue du volume des ventes ou des habitudes de consommation des jeunes.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Fixation d'une concentration maximale de nicotine pour les liquides contenant de la nicotine.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Réglementation des volumes maximaux des flacons de recharge et des cartouches/réservoirs à usage unique.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Établissement des obligations de déclaration pour le tabac et les produits connexes.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Autorisation de l'utilisation individuelle des additifs qui sont liés aux arômes caractérisants.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Absence d'harmonisation des autres aspects des cigarettes électroniques ou des flacons de recharge (p. ex., l'adoption de règles sur les arômes).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Établissement d'une liste prioritaire d'additifs.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

	Totalement inadéquates	Inadéquates	Ni adéquates ni inadéquates	Adéquates	Très adéquates	Je ne sais pas/sans réponse
*Interdiction des vitamines ou autres additifs qui créent l'impression qu'un produit du tabac/une cigarette électronique a des effets bénéfiques sur la santé ou que les risques qu'il/elle présente pour la santé ont été réduits.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Interdiction de la caféine, de la taurine ou d'autres additifs et stimulants associés à l'énergie et à la vitalité.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Interdiction des additifs qui confèrent des propriétés colorantes aux émissions.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Interdiction des additifs qui facilitent l'inhalation ou l'absorption de nicotine.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Interdiction des additifs qui, sans combustion, ont des propriétés CMR.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Établissement des dispositifs de sécurité pour les cigarettes électroniques et les flacons de recharge, tels que des exigences de haute pureté, la diffusion constante des doses, les exigences d'un dispositif de sécurité pour enfants et d'inviolabilité.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Dans quelle mesure estimez-vous que les dispositions suivantes de la directive sur les produits du tabac sont adéquates pour garantir un niveau élevé de protection de la santé humaine dans l'UE?

	Totalement inadéquates	Inadéquates	Ni adéquates ni inadéquates	Adéquates	Très adéquates	Je ne sais pas/sans réponse
*Fixer des limites quant aux émissions de goudron, de nicotine et de monoxyde de carbone des cigarettes.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

	Totalement inadéquates	Inadéquates	Ni adéquates ni inadéquates	Adéquates	Très adéquates	Je ne sais pas/sans réponse
*Interdiction des arômes caractérisants dans les cigarettes et le tabac à rouler.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Définition d'avertissements sanitaires combinés obligatoires et établissement d'obligations d'étiquetage.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Harmonisation et normalisation des règles de conditionnement.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Interdiction des présentations de produits susceptibles d'encourager la consommation, de minimiser les risques sanitaires et de laisser entendre que les incidences sur l'environnement sont réduites.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Interdiction de la mise sur le marché de tabac à usage oral (à l'exception de la Suède).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Établissement d'une obligation de soumettre une notification concernant les nouveaux produits du tabac.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Fixation de la quantité minimale d'unités par paquet.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Lutte contre le commerce illicite de tabac en appliquant un système de traçabilité et de sécurité à l'échelle de l'UE.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Autorisation pour les États membres d'interdire la vente à distance transfrontalière de produits du tabac aux consommateurs.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

	Totalement inadéquates	Inadéquates	Ni adéquates ni inadéquates	Adéquates	Très adéquates	Je ne sais pas/sans réponse
*Établissement des exigences obligatoires pour les détaillants qui pratiquent la vente à distance transfrontalière afin qu'ils utilisent un système de contrôle de l'âge.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Établissement d'une dérogation à l'interdiction des arômes caractérisants (applicables aux cigarettes et au tabac à rouler) pourvu qu'aucune évolution notable de la situation ne soit constatée du point de vue du volume des ventes ou des habitudes de consommation des jeunes.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Fixation d'une concentration maximale de nicotine pour les liquides contenant de la nicotine.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Réglementation des volumes maximaux des flacons de recharge et des cartouches/réservoirs à usage unique.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Établissement des obligations de déclaration pour le tabac et les produits connexes.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Autorisation de l'utilisation individuelle des additifs qui sont liés aux arômes caractérisants.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Ne pas harmoniser les autres aspects des cigarettes électroniques ou des flacons de recharge (p. ex., l'adoption de règles sur les arômes).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Établissement d'une liste prioritaire d'additifs.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

	Totalement inadéquates	Inadéquates	Ni adéquates ni inadéquates	Adéquates	Très adéquates	Je ne sais pas/sans réponse
*Interdiction des vitamines ou autres additifs qui créent l'impression qu'un produit du tabac/une cigarette électronique a des effets bénéfiques sur la santé ou que les risques qu'il/elle présente pour la santé ont été réduits.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Interdiction de la caféine, de la taurine ou d'autres additifs et stimulants associés à l'énergie et à la vitalité.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Interdiction des additifs qui confèrent des propriétés colorantes aux émissions.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Interdiction des additifs qui facilitent l'inhalation ou l'absorption de nicotine.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Interdiction des additifs qui, sans combustion, ont des propriétés CMR.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Établir des dispositifs de sécurité pour les cigarettes électroniques et les flacons de recharge, tels que des exigences de haute pureté, la diffusion constante des doses, les exigences d'un dispositif de sécurité pour enfants et d'inviolabilité.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Au regard de la directive sur les produits du tabac, veuillez évaluer chacune des catégories de produits ci-dessous en fonction du niveau de menace qu'elles représentent pour la santé publique, en particulier chez les jeunes.

	Pas du tout menaçante	Quelque peu menaçante	Menaçante	Très menaçante	Je ne sais pas/sans réponse
*Cigarettes électroniques	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Produits du tabac chauffés	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Tabac à pipe à eau	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Sachets de nicotine	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Produits à fumer chauffants à base de plantes	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

	Pas du tout menaçante	Quelque peu menaçante	Menaçante	Très menaçante	Je ne sais pas/sans réponse
*Cigarettes électroniques sans nicotine	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre(s) (veuillez préciser ci-dessous)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

* Avez-vous rencontré des difficultés dans la mise en œuvre de l'une des dispositions de la directive sur les produits du tabac?

- Aucunement
- Dans une mesure très limitée
- Oui, dans une certaine mesure
- Oui, absolument
- Je ne sais pas/sans réponse

Quel niveau de difficulté, le cas échéant, avez-vous rencontré pour mettre en œuvre l'une des dispositions suivantes de la directive sur les produits du tabac?

	Aucune difficulté	Assez peu de difficultés	Quelques difficultés	Beaucoup de difficultés	Je ne sais pas/sans réponse
*Obligations de déclaration des ingrédients et des émissions	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Niveaux d'émissions maximaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Étiquetage et conditionnement des produits du tabac	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Dispositifs de traçabilité et de sécurité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Interdiction du tabac à usage oral	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Vente à distance transfrontalière de produits du tabac	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Notification des nouveaux produits du tabac	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Réglementation applicable aux cigarettes électroniques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Réglementation applicable aux produits à fumer à base de plantes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Autre (veuillez préciser ci-dessous)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

* Pensez-vous que les États membres ont déployé suffisamment d'efforts pour parvenir à une application rapide et efficace des dispositions pertinentes de la directive sur les produits du tabac?

- Aucunement
- Dans une mesure très limitée
- Oui, dans une certaine mesure
- Oui, absolument
- Je ne sais pas/sans réponse

* Votre État membre ou d'autres États membres ont-ils proposé un soutien quelconque pour appliquer avec succès les exigences pertinentes nationales et de la directive?

pas plus de 2 choix

- Ce soutien a été proposé dans mon État membre.
- Ce soutien a été proposé dans d'autres États membres.
- Ce soutien n'a pas été proposé dans mon État membre.
- Ce soutien n'a pas été proposé dans d'autres États membres.
- Je ne sais pas/sans réponse

*** Avez-vous reçu un soutien spécifique de la part de votre État pour appliquer avec succès les dispositions pertinentes de la directive sur les produits du tabac?**

- Aucunement
- Dans une mesure limitée
- Oui, dans une certaine mesure
- Oui, absolument
- Je ne sais pas/sans réponse

*** Pouvez-vous quantifier les coûts associés à la mise en œuvre de la directive sur les produits du tabac?**

Veillez expliquer brièvement à quoi ont servi ces coûts:

250 caractère(s) maximum

Pour les fabricants d'e-liquide entre 100.000 et 300.000 euros.

A adapter

65 out of 250 characters used.

*** Les définitions des produits et les autres définitions de la directive sur les produits du tabac restent-elles suffisamment pertinentes et souples pour demeurer pertinentes dans le scénario actuel (p. ex., avec la croissance rapide des produits émergents)?**

- Aucunement
- Dans une mesure très limitée
- Oui, dans une certaine mesure
- Elles restent tout à fait claires et correctes
- Je ne sais pas/sans réponse

Les dispositions pertinentes de la directive sur les produits du tabac sont-elles suffisamment souples pour répondre aux préoccupations suivantes?

	Aucunement	Dans une mesure très limitée	Oui, dans une certaine mesure	Oui, absolument	Je ne sais pas/sans réponse
*Augmentation de la consommation des produits émergents chez les jeunes.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Communication peu claire sur les risques sanitaires des produits émergents.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Accès facile aux produits émergents au moyen des achats en ligne.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Problèmes de sécurité liés aux cigarettes électroniques (c.-à-d., surchauffe et explosion des dispositifs).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
*La consommation des produits du tabac traditionnels reste trop largement répandue.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Commerce illicite des produits du tabac et des produits connexes.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

*** Dans quelle mesure la directive sur les produits du tabac a-t-elle donné aux États membres les moyens de répondre aux nouvelles évolutions du marché (p. ex., les produits émergents et les dispositifs techniques novateurs)?**

Veillez choisir la réponse qui selon vous est la bonne.

- Les États membres sont et seront en mesure de répondre à toutes les nouvelles évolutions du marché sans rencontrer de difficultés.
- Les États membres peuvent actuellement répondre à la plupart des nouvelles évolutions du marché, mais certaines difficultés sont rencontrées/prévues.
- Les États membres peuvent répondre à certaines nouvelles évolutions du marché par le biais de la législation nationale, mais ils sont confrontés à des difficultés qui risquent de s'aggraver.
- Les États membres ne sont pas en mesure de répondre à la plupart des nouvelles évolutions du marché et ne se sentent pas habilités à le faire.
- Je ne sais pas/sans réponse

La directive sur les produits du tabac est-elle cohérente avec les autres législations applicables de l'UE en matière de lutte antitabac?

	Totalement incohérente	Plutôt incohérente	Plutôt cohérente	Totalement cohérente	Je ne sais pas/sans réponse
*La directive sur la publicité en faveur du tabac	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*La recommandation du Conseil relative aux environnements sans tabac	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
*La directive sur les plastiques à usage unique	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*La directive «Services de médias audiovisuels»	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*La directive sur la taxation du tabac	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Le règlement relatif à la surveillance du marché	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Le règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (CLP)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*La directive relative à la sécurité générale des produits	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Le règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre (veuillez préciser ci-dessous)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Partie II. Directive sur la publicité en faveur du tabac et article 20, paragraphe 5, de la directive sur les produits du tabac

Les dispositions suivantes de la directive sur la publicité en faveur du tabac et de l'article 20, paragraphe 5, de la directive sur les produits du tabac sont-elles suffisamment efficaces pour garantir un niveau élevé de protection de la santé humaine dans l'UE?

	Aucunement	Dans une mesure très limitée	Oui, dans une certaine mesure	Oui, elles sont efficaces	Je ne sais pas/sans réponse
*Définition des produits du tabac	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

	Aucunement	Dans une mesure très limitée	Oui, dans une certaine mesure	Oui, elles sont efficaces	Je ne sais pas/sans réponse
*Définition des cigarettes électroniques et des flacons de recharge	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Définition de publicité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Définition de parrainage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Définition des services de la société de l'information	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Interdiction de la publicité en faveur des produits du tabac dans la presse et dans tous les autres médias imprimés non professionnels	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Interdiction de la publicité en faveur des produits du tabac dans les services de la société de l'information	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Interdiction de toutes les publicités radiodiffusées en faveur des produits du tabac	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Interdiction du parrainage d'émissions radiodiffusées par les vendeurs ou les fabricants de tabac	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Interdiction du parrainage des produits du tabac lors de manifestations se déroulant dans plusieurs États membres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Interdiction du parrainage des produits du tabac lors de manifestations ayant d'autres effets transfrontaliers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Interdiction de la distribution gratuite de produits du tabac dans les manifestations	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Interdiction de la publicité pour les cigarettes électroniques et les flacons de recharge dans la presse et dans tous les autres médias imprimés non professionnels	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Interdiction de la publicité pour les cigarettes électroniques et les flacons de recharge dans les services de la société de l'information	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Interdiction des publicités radiodiffusées directes ou indirectes pour les cigarettes électroniques et les flacons de recharge	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Interdiction des contributions publiques ou privées à des émissions radiodiffusées ayant pour but de promouvoir directement ou indirectement les cigarettes électroniques et les flacons de recharge	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

	Aucunement	Dans une mesure très limitée	Oui, dans une certaine mesure	Oui, elles sont efficaces	Je ne sais pas/sans réponse
*Interdiction totale de la promotion directe ou indirecte des cigarettes électroniques et des flacons de recharge lors de manifestations se déroulant dans plusieurs États membres ou ayant d'autres effets transfrontaliers	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Pensez-vous que la directive sur la publicité en faveur du tabac et l'article 20, paragraphe 5, de la directive sur les produits du tabac sont toujours pertinents pour répondre aux évolutions suivantes?

	Pas du tout pertinents	Plutôt pertinents	Pertinents	Complètement pertinents	Je ne sais pas/sans réponse
*Publicité, promotion et parrainage des produits émergents	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Publicité, promotion et parrainage sur les médias sociaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

Dans quelle mesure estimez-vous que les produits suivants ont eu une incidence sur la réglementation de la publicité en faveur des produits du tabac et des produits connexes en Europe?

	Aucunement	Dans une mesure très limitée	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure	Je ne sais pas/sans réponse
*Cigarettes électroniques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Produits à base de tabac chauffé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Sachets de nicotine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Produits à fumer chauffants à base de plantes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Cigarettes électroniques sans nicotine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

La directive sur la publicité en faveur du tabac est-elle cohérente avec les autres législations applicables de l'UE en matière de lutte antitabac?

	Totalement incohérente	Plutôt incohérente	Plutôt cohérente	Totalement cohérente	Je ne sais pas/sans réponse
*La directive sur les produits du tabac	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*La recommandation du Conseil relative aux environnements sans tabac	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*La directive sur les plastiques à usage unique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*La directive «Services de médias audiovisuels»	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*La directive sur la taxation du tabac	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

	Totalement incohérente	Plutôt incohérente	Plutôt cohérente	Totalement cohérente	Je ne sais pas/sans réponse
*Le règlement relatif à la surveillance du marché	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Le règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (CLP)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*La directive relative à la sécurité générale des produits	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Le règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Autre (veuillez préciser ci-dessous)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Dans le tableau suivant, veuillez saisir les dépenses annuelles en publicité sur les différents canaux pour l'ensemble de l'UE en 2021.

Veuillez saisir vos dépenses annuelles pour les catégories respectives pour la dernière année fiscale disponible:

	Dépenses
Publicité extérieure	10 caractère(s) maximum <input type="text"/> 0 out of 10 characters used.
Publicité dans les médias imprimés	10 caractère(s) maximum <input type="text"/> 0 out of 10 characters used.
Publicité au cinéma	10 caractère(s) maximum <input type="text"/> 0 out of 10 characters used.
Publicité en ligne	10 caractère(s) maximum <input type="text"/> 0 out of 10 characters used.
Promotion (n'incluant pas la promotion sur les médias sociaux)	10 caractère(s) maximum <input type="text"/> 0 out of 10 characters used.
Promotion (uniquement sur les médias sociaux)	10 caractère(s) maximum <input type="text"/> 0 out of 10 characters used.
Parrainage	10 caractère(s) maximum <input type="text"/> 0 out of 10 characters used.

Tout mettre à zéro !

* Pouvez-vous quantifier les coûts associés à la mise en œuvre de la directive sur la publicité en faveur du tabac et de l'article 20, paragraphe 5, de la directive sur les produits du tabac?

Veuillez expliquer brièvement à quoi ont servi ces coûts:

250 caractère(s) maximum

Les publicité étant interdite, les coûts de mise en conformité sont nuls. Par contre le fait

Rappeler que la publicité étant interdite, les coûts sont de zéro. Regretter le coût sanitaire de l'interdiction de communication autour des dispositifs à risques réduits.

* **Avez-vous rencontré des difficultés dans la mise en œuvre de la directive sur la publicité en faveur du tabac et de l'article 20, paragraphe 5, de la directive sur les produits du tabac en raison des définitions qu'ils contiennent?**

- Aucunement
- Dans une mesure très limitée
- Oui, dans une certaine mesure
- Oui, absolument
- Je ne sais pas/sans réponse

Partie III. Autres politiques pertinentes et cohérence globale

* **En ce qui concerne les services d'aide au sevrage tabagique, pensez-vous que les consommateurs de tabac et de nicotine reçoivent un soutien adéquat?**

- Aucunement
- Dans une mesure très limitée
- Oui, dans une certaine mesure
- Oui, absolument
- Je ne sais pas/sans réponse

* **Selon vous, quelle est la gravité de la fragmentation des réglementations nationales et européennes sur la lutte antitabac?**

- Il n'y a aucune fragmentation
- La fragmentation existe dans une mesure très limitée
- La fragmentation existe dans une certaine mesure
- Les réglementations nationales et européennes sont très fragmentées
- Je ne sais pas/sans réponse

Dans quelle mesure l'intervention de l'UE était cohérente avec les objectifs suivants de la CCLAT de l'OMS?

	Totalement incohérente	Plutôt incohérente	Plutôt cohérente	Totalement cohérente	Je ne sais pas/sans réponse
*Réglementer les accords de vente, y compris les distributeurs automatiques de tabac, les points de vente et la vente à distance transfrontalière de produits du tabac.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Promouvoir et sensibiliser davantage le public aux questions ayant trait à la lutte antitabac en adoptant et en mettant en œuvre des mesures appropriées.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Élaborer et diffuser des directives fondées sur des données scientifiques et sur les meilleures pratiques, et prendre des mesures pour promouvoir le sevrage tabagique et le traitement adéquat de la dépendance à l'égard du tabac.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Protéger l'environnement et la santé des personnes eu égard à l'environnement, pour ce qui est de la culture du tabac et de la manufacture des produits du tabac.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

	Totalement incohérente	Plutôt incohérente	Plutôt cohérente	Totalement cohérente	Je ne sais pas/sans réponse
*Développer et promouvoir la recherche nationale et coordonner les programmes de recherche dans le domaine de la lutte antitabac.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Quel est le niveau de préoccupation concernant chacune des conséquences environnementales suivantes dues aux produits du tabac et aux produits connexes?

	Aucune préoccupation	Peu de préoccupations	Certaines préoccupations	Beaucoup de préoccupations	Je ne sais pas/sans réponse
*Conséquences pour l'environnement de la culture du tabac (p. ex., déforestation, épuisement de l'eau et des sols)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Risques professionnels liés à la production des produits du tabac	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
*Pollution de l'air	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Déchets plastiques simples résultant de l'élimination des produits du tabac	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
*Risques environnementaux liés à la mise au rebut de dispositifs électroniques	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre (veuillez préciser ci-dessous)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

*** Compte tenu de l'objectif visant à parvenir à une «génération sans tabac» à l'horizon 2040 dans l'Union européenne, pensez-vous que votre organisation est préparée en vue d'une sortie en douceur du marché (p. ex., au moyen de plans stratégiques de transition vers un autre secteur)?**

- Aucunement
- Dans une mesure très limitée
- Oui, dans une certaine mesure
- Oui, elle est pleinement préparée
- Je ne sais pas/sans réponse

*** Pensez-vous que la fragmentation et le choix des instruments juridiques (p. ex., une directive dans le cas de la directive sur les produits du tabac et la directive sur la publicité en faveur du tabac) du cadre actuel de la lutte antitabac de l'UE étaient le mécanisme juridique le plus approprié pour atteindre l'objectif primordial d'un niveau élevé de protection de la santé?**

- Il n'y a aucune fragmentation
- La fragmentation existe dans une mesure très limitée
- Oui, dans une certaine mesure
- Oui, il s'agit de l'instrument le plus approprié
- Je ne sais pas/sans réponse

Section finale

(Facultatif) Souhaitez-vous partager un dernier commentaire?

500 caractère(s) maximum

La Fivape regrette que les produits de la vape soient aveuglements associés aux produits du tabac. Ce sont des produits d'arrêt du tabac, par une approche en réduction des risques. La Fivape tient à prévenir la Commission que la présentation et la formulation des questions de cette consultation ne remplissent pas les conditions de neutralité qui permettent aux parties prenantes d'y répondre avec sincérité. Une plainte sera déposée prochainement auprès du médiateur à ce sujet.

481 out of 500 characters used.

Rappeler qu'il est temps de faire la différence entre produits du tabac et produits de la vape. Appeler à une reconnaissance de la réduction des risques et à l'urgence de protéger la vape face au tabac.

(Facultatif) N'hésitez pas à téléverser un document à l'appui d'une de vos réponses.

📎 Seuls les fichiers du type pdf,doc,docx,odt,txt,rtf sont autorisés

Sélectionner le(s) fichier(s) à charger

Soumettre

EUSurvey is supported by the European Commission's DEP-Interoperability programme (<https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/activities/digital-programme>), which promotes interoperability solutions for European public administrations.

EUSurvey

[Documentation](#) (/eusurvey/home/documentation) [FAQ](#) (/eusurvey/home/helpparticipants)

[À propos](#) (/eusurvey/home/about) [Rechercher](http://ec.europa.eu/geninfo/query/search_en.html) (http://ec.europa.eu/geninfo/query/search_en.html) [Télécharger](#) (/eusurvey/home/download)

European Commission

[Commission and its priorities](https://ec.europa.eu/commission/index_en) (https://ec.europa.eu/commission/index_en)

[Policies information and services](https://ec.europa.eu/info/index_en) (https://ec.europa.eu/info/index_en)

Follow the European Commission

[f Facebook](https://www.facebook.com/EuropeanCommission) (https://www.facebook.com/EuropeanCommission) [🐦 Twitter](https://twitter.com/EU_commission) (https://twitter.com/EU_commission)

[Other social media](https://europa.eu/europeanunion/contact/socialnetworks_en) (https://europa.eu/europeanunion/contact/socialnetworks_en)

European Union

[EU institutions](https://europa.eu/europeanunion/about/eu-institutions/bodies_en) (https://europa.eu/europeanunion/about/eu-institutions/bodies_en)

[European Union](https://europa.eu/europeanunion/index_en) (https://europa.eu/europeanunion/index_en)

[About the Commission's new web presence](http://ec.europa.eu/info/about-commissions-new-web-presence_en) (http://ec.europa.eu/info/about-commissions-new-web-presence_en)

[Resources for partners](http://ec.europa.eu/info/resources-partners_en) (http://ec.europa.eu/info/resources-partners_en) [Cookies](http://ec.europa.eu/cookies/index_en.htm) (http://ec.europa.eu/cookies/index_en.htm)

[Avis juridique](http://ec.europa.eu/geninfo/legal_notices_en.htm) (http://ec.europa.eu/geninfo/legal_notices_en.htm) [Contact](#) (/eusurvey/home/documentation)

[EUSurvey Privacy statement](#) (/eusurvey/home/privacystatement) [Terms of Service](#) (/eusurvey/home/tos)